

Le Petit Rochois *(pour les nostalgiques)*



JANVIER 2023

Sommaire

Actualités de la commune	p. 2	Les associations	P. 10
Infos utiles	p. 5	Infos pratiques	p. 19
L'école	p. 8		



2022 s'achève, c'est avec beaucoup de plaisir que je reviens vers vous pour faire le bilan de cette année.

Les crises se succèdent, sanitaire, climatique, économique, énergétique, la vie est compliquée pour tout le monde.

Mais à Roches nous ne baissons pas les bras.

Le comité des fêtes avait préparé un méchoui des retrouvailles sur le site de la Péricholle mais la sécheresse a sauvé la peau des moutons.

Le 4 septembre la commune de Roches a accueilli l'Evêque de Limoges pour son traditionnel pèlerinage.

Comme toujours la Banda a répondu présente pour la cérémonie du 11 novembre.

Le 13 novembre l'EHPAD de Bonnat nous recevait pour fêter les 100 ans de Madame BURGUET Denise. Nous lui avons remis un bouquet de fleurs et nous avons partagé le gâteau.

Il y a de nombreuses années on jouait beaucoup à la belote à Roches. Le 3 décembre le comité des fêtes a relevé le défi en organisant un concours très réussi à la salle polyvalente.

Le 17 décembre avec le co-président de la Banda nous avons bravé les interdictions en allant souhaiter un bon anniversaire à Marcelle Marie pour ses 100 ans (elle ne voulait pas de cérémonie officielle...).

Et cette année si particulière se termine aussi par la joie des enfants de l'école lors de la venue du Père Noël.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les associations et les bénévoles qui continuent à animer notre commune.... Quoi qu'il en coûte.



Mme Burguet Denise



Mme Marie Marcelle

Travaux du conseil municipal.

Nous nous sommes réunis le 9 septembre 2022.

Le conseil décide :

- L'ouverture des travaux de la salle socio-culturelle avec le protocole de désamiantage, et en validant les devis de la SAUR (raccordement en eau potable), de ENEDIS (raccordement et déplacement de l'arrivée électrique) et de GROUPAMA (assurance dommage ouvrage).
- Le conseil valide l'aliénation du chemin desservant la propriété de Monsieur et Madame Sauve à Montagaud.
- Le conseil autorise l'ouverture du processus de vente de deux biens de sections du village de Boursolles cadastrés ZB 29 et 31 à Monsieur Guillaume Martin.
- Le conseil autorise le recrutement d'un agent technique en contrat aidé.

Nous nous sommes réunis le 10 octobre 2022.

Le conseil décide :

- De solliciter une subvention DETR pour des travaux de voirie :

Devis travaux : 74 256,31€ HT
Subvention DETR 40% : 29 702,52€ HT
Autofinancement : 44 553,79€ HT

- De solliciter une subvention DETR pour des travaux d'éclairage publique :

Devis travaux : 8 701,04€ HT
Subvention DETR 35% : 2 657,24 HT (travaux appareillage).
Subvention SDEC 80% : 887,14€ HT (travaux de câblage).
Autofinancement : 5 156,66€ HT

- De solliciter une subvention DETR pour des travaux de récupération d'eau de pluie :

Devis travaux : 10 135,45€ HT
Subvention DETR 40% : 4 054,18€ HT
Autofinancement : 6 081,27€ HT

- Accepter le changement et le déplacement du transformateur électrique du bourg
- De nommer Madame Léa Bathier comme correspondant incendie et secours.

Nous nous sommes réunis le 9 décembre 2022.

Le conseil décide :

- De faire une proposition de modification du contrat de travail de Madame Troubat Marie Pascale : Durée hebdomadaire à 30 heures.
- D'acter la reprise du travail de Monsieur Christophe Duchemin en modifiant sa fiche de poste aux vues du rapport de la médecine du travail.
- Accepte la convention avec la Communauté de communes de Creuse Confluence pour la répartition des charges salariales de l'ATSEM de l'école maternelle de Roches.
- Accepte la demande de location de Madame Devaux pour le T3 au-dessus des écoles pour un loyer mensuel de 276€.
- Etudie la réfection de la piste desservant les antennes de Peume. Le bitumage est envisagé. C'est le souhait du SIAEP. Une proposition sera faite dans ce sens à TDF et EDF pour un partage des charges.
- Le conseil, le service administratif et comptable travaillent à l'élaboration du budget 2023. Les augmentations conséquentes (énergie, salaires...) ne sont pas compensées par les dotations de l'état. Il nous faudra revoir les investissements et/ou l'ensemble des taxes !!!

Le conseil et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour 2023



Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 13h à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

E-mail : mairiederoches.23@orange.fr

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

• **SITE INTERNET de la mairie :** roches23.fr

• **DEMANDES DE TELEPROCEDURES :**

A réaliser depuis :

www.service-public.fr

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier



Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau contactez le **05 87 23 10 00**

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture ...

Adressez-vous au :

**Service d'intervention 24h/24
CISE – SAUR**

**Zone industrielle des Varennes
23000 GUERET**

Tél : 05 87 23 10 09



- Accueil commercial et Assistance technique
 - pour les particuliers : 3900
 - pour les professionnels : 3901
- Renseignements téléphoniques : 118 218

Enedis

Numéro du service client d'Enedis au 09 70 83 19 70 pour joindre directement le distributeur d'électricité. Pour un dépannage d'urgence, il convient de contacter le numéro dédié d'Enedis au 09 72 67 50 23.

Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

Recensement militaire



MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité



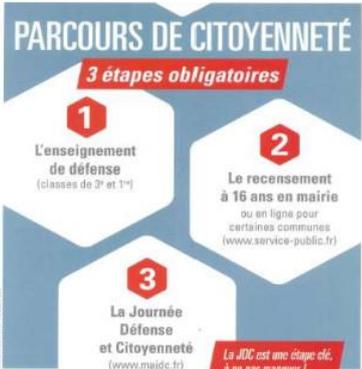
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT 16 ans !
PENSEZ AU RECENSEMENT**



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

Secrétariat général
pour l'administration



PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1** L'enseignement de défense (classes de 2^e et 1^{re})
- 2** Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)
- 3** La Journée Défense et Citoyenneté (www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Calendrier de vos démarches	
A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr , afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense et Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.


L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

LE SAVIEZ VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Où pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Poser toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issu de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption,




LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA DEFENSE

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'ils aient effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne.

Cette démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670*02 et/ou n° 12671*02 (citoyens européens)

Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents. N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches
- Tél : 06 70 35 78 18
Mail : didier.thevenet@laposte.net

 **Ludovic Patard** : Adjoint
- Tel: 06 81 38 88 49
Mail : l.patard@free.fr

 **Léa Bathier** : Conseillère
- Tel : 05 55 80 73 69
Mail :

 **Sylvie Martin** Résidente
- Tel : 06 63 08 54 57
Mail : jacky.martin227@orange.fr

Un livret d'accueil est disponible en mairie.

La rentrée

Le 1er septembre dernier, la cloche a sonné à Roches pour une nouvelle rentrée avec 27 élèves. 12 élèves ont été accueillis dans la classe de maternelle (TPS PS MS GS) avec Sandrine LABROT et 15 élèves sont en CP CE1 aux côtés de Virginie POIRIER. A Ladapeyre, 13 élèves sont accueillis du CE2 au CM2 par Marion MALAUDAUD.

A Roches, les enfants ont retrouvé Stéphanie DAUGER à la garderie et dans la classe maternelle en tant qu'ATSEM. A la cantine, l'encadrement est assuré par Vanessa BOCQUET et Annie MAILLET. L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité et tout spécialement Vanessa et Stéphanie qui ont œuvré en juillet et en octobre pour repeindre la classe de CP CE1 et tracer dans la cour de magnifiques jeux de cour. Merci à elles pour leur investissement, leur efficacité et le soin qu'elles apportent au quotidien à l'école.





Projets de l'année

Le projet de l'année commun aux trois classes est **le voyage dans le temps**. Les élèves ont découvert en début d'année la période préhistorique avec ses animaux, ses grottes et les premiers Hommes. Il s'en suit un travail sur l'Antiquité, le Moyen Age, les temps modernes et pour finir un voyage vers l'époque de leurs arrière-grands-parents. Nous aimerions recréer dans la salle des fêtes de Roches une salle de classe des années 1950. Les archives départementales nous prêteront une exposition intitulée « *Au tableau !* » la semaine du **6 au 9 juin 2023**. Cette exposition sera ouverte aux Rochois(es) intéressé(es) après la classe. Si vous voulez participer en repassant votre certificat d'étude ou en animant un atelier sur l'école d'autrefois, contactez-nous à l'école. Nous serons heureux de vous compter parmi nous pour créer un échange intergénérationnel avec les enfants.



En attendant, les festivités de Noël se préparent : les élèves attendent avec impatience le passage du Père Noël. A noter que le **mardi 21 février 2022** ce sera la Carnaval, les élèves défilent déguisés dans les rues de Roches. Une vente de crêpes et de gâteaux réalisés par les élèves sera organisée à l'école à partir de 16h30 ce jour-là. Nous vous attendons nombreux !



ASSOCIATION ROCHOISE DU LOISIR CREATIF



Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouvelles recrues.

Les derniers mois ont été consacrés à la fabrication de calendriers de l'Avent. Ce fut long et laborieux, mais à force de persévérance et beaucoup d'aide de Noëlle, tout le monde y est arrivé.



Notre repas annuel, a eu lieu le 9 novembre à l'Auberge de St Fiel, dans la bonne humeur en compagnie de notre très sympathique maire. Nous en avons profité pour fêter 4 anniversaires.

Pour la rentrée, pas vraiment de programme, à voir au fil des séances et selon les envies de chacune.

Le bureau et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour cette nouvelle année

La Présidente,
Noëlle Haillant

La Secrétaire,
Patricia Tessèdre

Banda de Roches

Bonjour à toutes et à tous,

L'année prend fin et c'est le moment de faire une petite rétrospective. Nous avons effectué 35 sorties allant de l'animation de match de rugby, de fêtes patronales, à un anniversaire surpris comme l'a rappelé notre coprésidente Caroline DEGORRE lors de la sainte Cécile, nous fumes fort agréablement surpris par le nombre d'invités et la qualité d'accueil des organisateurs ; ce qui fait aussi le charme de nos sorties c'est la participation du public sans qui nous ne serions que peu de chose.

Nous sommes allés à la rencontre des enfants des écoles de Clugnat et de Roches, et nous avons joué avec les jeunes de l'éveil à la fête de l'école réunissant Ladapeyre/Roches.

L'éveil musical a repris avec 14 apprenants de tout âge qui se retrouvent tous les vendredis soir. Nous espérons les retrouver un jour en tant que musiciens afin que notre société musicale perdure dans le temps et continue à animer notre région et parfois d'autres coins de la France et de Navarre.



Les répétitions continuent avec l'étude de nouveaux morceaux sur proposition de nos jeunes conjointement avec les chefs de musique.



Nous avons également renouvelé nos tenues (pantalons, bermudas, polos), fait l'acquisition de nouveaux instruments et remis à jour nos cartes de visites. Un compte Instagram a vu le jour.

Au passage nous en profitons pour remercier la commune de ROCHES pour la mise à disposition des locaux communaux et l'octroi d'une subvention. Nous remercions également le département.



Les coprésident-es ainsi que les chefs et les musiciens de la BANDA de ROCHES vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année riches en émotions et cadeaux de toutes sortes.

Les Coprésident-e-s

C. Degorre & D. Cuillerier



Belote et rebelote

La fin d'année arrive et son cortège de rhumes et de gelées.

Il n'y a rien de mieux que de se pelotonner au coin du feu pour supporter la froidure et attendre le Père Noël de pied ferme.

C'est aussi le moment de faire le bilan de cette année 2022 qui fut celle de la reprise pour le comité après 2 ans d'incertitudes et d'annulations.

Suite une fête de Pentecôte des plus réussies, nous avons été contraints d'annuler le méchoui à contre-cœur.

En effet après les affres du COVID, c'est la sécheresse qui s'est liguée contre nous, rendant l'allumage d'un brasier dangereux pour la végétation et pour notre sainte vierge qui aurait vite senti le roussi.



L'année 2022 aurait pu se terminer là, en demi-teinte, sans le dynamisme de notre nouvelle co-présidente, Léa, qui entreprit l'organisation d'un concours de belote, chose qui ne s'était plus vue depuis quelques décennies sur la commune.

Bien lui en a pris puisque ce sont 35 équipes qui se sont affrontées dans la bonne humeur, et qui remportèrent de nombreux lots et bons d'achat, dont nombreux furent offerts gracieusement par des entreprises locales. Nous les en remercions d'ailleurs chaleureusement.



Pour une première c'est une réussite et il y en aura certainement d'autres à l'avenir.

Mais rien ne serait possible sans l'engagement et la ténacité de tous les membres et bénévoles du comité des fêtes, merci à eux.

2022 est donc un bon cru et nous avons de nombreux projets pour 2023 :

- Le 4 février prochain nous organiserons un repas Bourguignon animé par Quentin Laroche. Les mets proposés à cette occasion proviendront pour la plupart de producteurs locaux,
- La fête de pentecôte, du 27 au 29 mai, pour laquelle nous étudions l'organisation d'un inter-village le dimanche,
- Le méchoui pour le 1^{er} dimanche d'août le 6 à la Péricholle,
- Un concours de belote hivernal dont la date reste à définir.

Nous comptons donc sur vous cette année et vous présentons nos meilleurs vœux.

Bien sincèrement et bien amicalement, toute l'équipe du Comité des Fêtes.

Les présidents et toute l'équipe
du comité des fêtes

Soirée Bourguignonne

Roches 4 Février

Venez nombreux

20h30

Animée par Quentin Laroche
et son orchestre

**Menu réalisé à partir de
produits locaux**

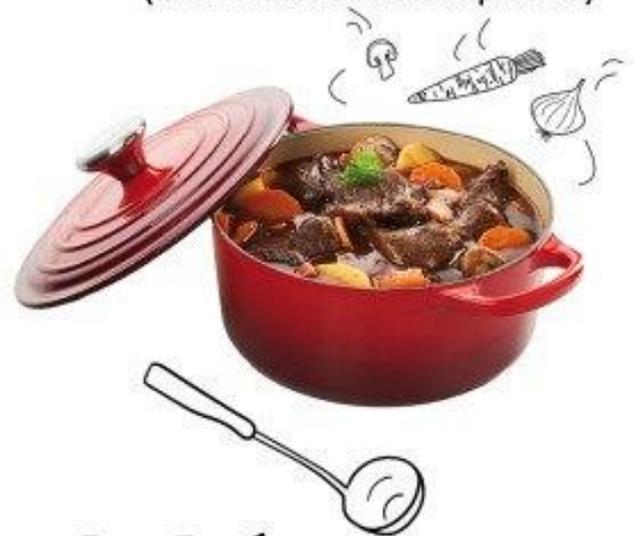
- **Pâté à la viande**
- **Bœuf Bourguignon**
- **Frites**
- **Fromage de vache**
- **Gâteau creusois**

Prix du repas :

Adulte 17€

- de 8 ans : 8€

(boissons non comprises)



Nombre de places limité

Réservation obligatoire :

05 55 80 72 78



Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com



A.C.C.A. DE ROCHES

La fin d'année 2022 est arrivée et la fin de l'année cynégétique arrive aussi. Il ne reste plus que les oiseaux de passage et le gros gibier. Le bilan est faible pour faisans perdrix, décevant pour le lièvre.

Le comptage de début décembre démontre toujours peu de lièvres, un tiers de chevreuils en moins mais toujours des renards malgré les prélèvements. A ce jour six sangliers ont été prélevés. Le plan de chasse grand gibier se terminera fin février et sera suivi des battues aux nuisibles.

En ce début d'année l'ensemble des chasseurs, le conseil d'administration se joignent à nous pour vous présenter tous leurs vœux de bonheur, santé et réussite pour la nouvelle année.

Le Président

L. VERGER

Le Secrétaire

J.P. TINGAUD





UNION SPORTIVE

BÊTÊTE-ROCHES

Nous sommes arrivés à la trêve hivernale en finissant premier de notre poule de 4eme division.

Notre effectif est de 23 licenciés dont 3 arbitres officiels qui font l'effort de venir jouer quand ils ne sont pas désignés par le district et 3 joueurs qui travaillent certains week-ends

Les résultats sont bons mais certains dimanches cela reste compliqué d'aligner 14 joueurs, c'est pour cela que nous avons dû déclarer forfait pour le premier tour de la Coupe de La Creuse trop de blessés et les 3 joueurs qui travaillent étaient indisponibles en même temps. Tout de même nous tenons à remercier les footballeurs qui font l'effort d'être présents dans les moments difficiles mais aussi les dirigeants qui sont toujours là.

Comme chaque année nous vous proposerons des calendriers, nous comptons sur votre générosité habituelle et nous vous en remercions.

Carnet rose : Le 12 septembre nous avons eu le plaisir d'apprendre la naissance de Jules fils de notre président Florent et de sa compagne Marion. Félicitations aux parents et à Jules tous nos vœux de bonheur, joie, santé, et peut être qu'un jour toi aussi tu chausseras les crampons pour jouer sous le maillot de l'Union sportive Bêtête Roches...

Les joueurs et les dirigeants de l'Union Sportive Bêtête Roches vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 en espérant que tous vos vœux et vos projets se réalisent ainsi qu'à votre famille.



La Savate Rochoise

Le club vous attend pour trouver une activité avec une éthique, éducatif, avec de l'esthétique et efficace.

La Savate Rochoise vous Souhaite une bonne et merveilleuse année 2023.



I nfos pratiques

France Services

Place de la fontaine - 23220 Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-mail : bonnat@france-services.gouv.fr

France services est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. Elle est animée par un agent qui assure un accompagnement de premier niveau et qui est pour cela formé par les partenaires du lieu. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants

d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement... L'agent France services ne sait pas tout mais fera son possible pour répondre au mieux à vos attentes, vous informer et vous orienter



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE

Enfant à partir de

10 SEMAINES

Microcrèche

4 rue de la Fontaine à Genouillac
Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30
05 87 56 01 27
enfance@portesdelacreuseenmarche.fr



Relais Petite Enfance

* Lundi 9h à 17h à Châtelus-Malvaleix;
* Mardi 9h à 17h à Genouillac;
* Mercredi 9h à 12h à Jalesches;
* Jeudi 9h à 17h à Bonnat.



Microcrèche itinérante

En parallèle du RPE le Lundi, Mardi et Jeudi
06 68 73 30 35
enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

3 ANS

ALSH Portes des Loisirs

De 7h30 à 18h00

07 85 22 38 63

jeunesse@portesdelacreuseenmarche.fr



LA K'BANE

14 vieille route à Genouillac
Mercredis et vacances scolaires

6 ANS

LA K'RAVANE

En alternance les mercredis et vacances scolaires

Complexe sportif à Bonnat
Écoles de Châtelus-Malvaleix,
de Genouillac et de Moutier-Malcard

12 ANS

Squat'ADOS

Géré et animé par l'ADPBC

En alternance les mercredis et vacances scolaires

Bonnat et Châtelus-Malvaleix

06 60 31 67 51

squatados@orange.fr

17 ANS

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr

ENTREPRENDRE AUX PORTES DE LA CREUSE

Les élus de la Communauté de Communes souhaitent développer des actions en faveur de l'entrepreneuriat du territoire. Pour cela ont été définis certains axes stratégiques :

- Un dispositif d'aides financières aux entreprises mis en place depuis janvier 2022 afin d'accompagner les projets du territoire
- La rencontre des entreprises du territoire afin de connaître plus en détail les activités, mais aussi recenser leurs besoins
- Un travail de réflexion sur les besoins de recrutement
- Un recensement à engager sur les locaux et terrains vacants

Présente pour vous accompagner dans vos projets, déterminer vos besoins et vous orienter vers des partenaires spécialisés, la Communauté de Communes est à la disposition des entreprises et projets du territoire.

Plus d'infos sur le site internet, rubrique entreprendre.



Si vous avez un projet, un besoin, une demande, n'hésitez pas à contacter Océana Petitpez, chargée de mission Économie au 07 61 66 03 85 ou economie@portesdelacreuseenmarche.fr





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification territoriale qui définit, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. C'est un document réglementaire qui définit les règles de construction applicables pour les permis de construire, les déclarations préalables, ...



Aujourd'hui, les 1^{ère} et 2^{ème} phases du document sont réalisées, à savoir :

- ✓ Le diagnostic territorial : portrait du territoire qui met en lumière ses forces, faiblesses, besoins et potentialités de développement.
- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : clé de voûte du document d'urbanisme. Il retranscrit l'ensemble des projets communaux et intercommunaux pour le territoire. Le PLUi a également pour objectif de prévoir, d'organiser et de planifier le développement du territoire (santé, économie, scolaires, sportifs, assainissement, loisirs, tourisme...).

Depuis début juillet, la 3^{ème} phase a débuté :

- ➔ Le règlement graphique (aussi appelé zonage), le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : traduction concrète des grandes orientations du PADD.

Ce projet est porté par les 16 communes, la communauté de communes, les partenaires institutionnels mais aussi vous, habitants.



À ce titre, vous êtes conviés à réagir, proposer, compléter,
Exprimez-vous dès maintenant ! Plus d'informations sur le site internet de la communauté de communes, rubrique PLUi.
Donnez nous, vos avis, vos projets, demandes, souhaits d'être directement informé : 05 55 80 88 01 ou amenagement@portesdelacreuseenmarche.fr

Toutes les informations : <https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/>



Contact : 05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.fr





JANVIER 2023

LES MERCREDIS À LA **SALLE POLYVALENTE DE GENOUILLAC**
DE 9H A 12H

Mercredi 4

Fabrication neige maison

Mercredi 11

Couronnes des rois

Mercredi 18

Atelier Motricité

Mercredi 25

Atelier manipulation



lundi 16

Histoires partagées avec
Marie-Hélène

Vendredi 27

Bibliothèque de Châtelus-
Malvaleix



POSSIBILITÉ DE VOUS ACCUEILLIR ÉGALEMENT LES LUNDIS À
CHÂTELUS-MALVALEIX, LES MARDIS À LA K'BANE **GENOUILLAC** ET
LES JEUDIS A **BONNAT**

RENSEIGNEMENTS:
ENFANCE@PORTESDELACREUSEENMARCHE.FR
06.68.73.30.35
PAGE FACEBOOK LOULOUBUS

De nombreux de ces contenants à piles étaient devenus vieillissants, cassés, enlevés ou inutilisables, entraînant parfois des dépôts en pied de colonnes qui dégradent l'aspect visuel des sites, polluent le sol et pourraient inciter à d'autres incivilités.

Les contenants à piles à fixer aux colonnes à verre n'étant plus fabriqués, le parc n'a pas pu être renouvelé à l'identique.

Comme le dépôt de piles usagées est désormais possible dans la majorité des magasins distributeurs, la solution

retenue a consisté en l'arrêt des dépôts sur les colonnes et la mise à disposition d'un contenant à piles COREPILE dans les mairies, écoles ou autres lieux publics des communes volontaires.

L'ensemble des usagers d'Evolis 23 peut continuer à déposer leurs piles dans les grandes surfaces alimentaires et de bricolage.



Ligne info Déchets : 05 55 89 86 06 ou www.evolis23.fr



Déchetterie Genouillac

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h-17h45	14h-17h45		14h-17h45	14h-17h45

Accès gratuit pour les particuliers, pensez à vous munir de votre carte
Accès réglementé pour les professionnels

LOGEMENT EN CREUSE : PROFITEZ DES AIDES A LA RENOVATION

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur souhaitant conventionner votre logement, le Programme d'Intérêt Général (PIG) vous permet de bénéficier d'aides afin de le rénover, sous certaines conditions.

Creuse Habitat est opérateur, notamment des PIG ; il s'agit d'un programme d'action mené entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département et les Communautés de communes, en faveur de l'amélioration de l'habitat du parc privé.

Ce dispositif d'aides couvre les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique globale (Ma Prime Renov' Sérénité)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap

L'équipe pluridisciplinaire de Creuse Habitat vous conseille et vous accompagne gratuitement dans toutes les phases de votre projet : conseil personnalisé, réalisation d'un diagnostic technique, montage et suivi des demandes d'aides, recherche de financements complémentaires (APA, caisses de retraite partenaires...).

Pour connaître les conditions d'éligibilité, n'hésitez pas à nous contacter : 05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr (les lundis 13h30 – 17h00 ; mardis, mercredis, jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00) ou à venir nous rencontrer lors de nos permanences de proximité sur rdv.



Les entreprises de Roches désirant figurer dans le Bulletin municipal peuvent déposer leurs cartes de visite à la mairie, elles seront intégrées dans le prochain bulletin



RADON



Comment réduire les risques d'exposition ?

LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL HABITAT PEUT AUSSI VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉALISATION DE TRAVAUX VISANT À DIMINUER LA CONCENTRATION DE RADON DANS VOTRE LOGEMENT APRES UNE MESURE GRATUITE (SOUS RÉSERVE D'ÉLIGIBILITÉ).

Partenaires

- Communauté de communes du Pays Sostranien
LA SOUTERRAINE > 05 55 63 91 11
- Communauté de communes du Pays Dunois
DUN-LE-PALESTEL > 05 55 89 12 03
- Communauté de communes de Bénévent Grand-Bourg
LE GRAND-BOURG > 05 55 80 38 20
- Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
GUÉRET > 05 55 41 04 48
- Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche
GENOUILLAC > 05 55 80 88 01
- Communauté de communes Creuse Confluence
BOUSSAC-BOURG > 05 55 65 83 94
- Communauté de communes Marche et Combrailles en Aquitaine
AUZANCES > 05 55 67 04 99
- Communauté de communes Creuse Grand Sud
AUBUSSON > 05 55 67 79 98
- Communauté de communes Creuse Sud-Ouest
MASBARAUD-MÉRIGNAT > 05 55 54 04 95

Le Conseil départemental s'engage financièrement :

- au travers d'un fonds départemental d'avance permettant d'assurer auprès des artisans le préfinancement des travaux subventionnés
- au travers d'un partenariat avec PROCIVIS, organisme bancaire à vocation sociale, accompagne les ménages aux revenus modestes pour réaliser des travaux dans leurs logements



CREUSE HABITAT
12 av. Pierre Leroux - 23000 GUÉRET
Tél. 05 87 80 90 30 habitat@creuse.fr




Programme d'Intérêt Général
du Conseil départemental de la Creuse

AIDE(S) à l'HABITAT

CREUSE HABITAT vous aide à adapter et à rénover votre logement





De quoi s'agit-il ?

Le Conseil départemental de la Creuse, coordinateur du projet, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), en partenariat avec les Communautés de communes signataires de la convention, ont mis en place **2 Programmes d'Intérêt Général**.

Qui est concerné ?

Vous êtes :

- Propriétaire occupant ou bailleur (éligible aux aides de l'Anah)
- Locataire du parc privé (personnes âgées ou en situation de handicap)

Vous voulez :

- Adapter votre logement à vos besoins actuels et/ou futurs (personnes âgées ou en situation de handicap)
- Améliorer vos conditions de vie dans votre logement
- Améliorer la performance énergétique dans votre logement

Adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou en situation de handicap

Adaptation sanitaires, accessibilité du logement depuis l'extérieur, installations électriques adaptées aux équipements domotiques, élargissement d'ouvertures, installation de monte-escalier, ...

Pour quels projets ?

Travaux de rénovation pour un logement indigne et/ou très dégradé

Plomberie, sanitaires, électricité, toiture, charpente, ...

Amélioration énergétique

Isolation thermique, remplacement chauffage, remplacement fenêtres, ...

Sous quelles conditions ?

- Les aides sont soumises à conditions de ressources
- Les travaux ne doivent pas commencer avant l'accord écrit de la délégation locale de l'Anah
- Les travaux sont réalisés par des entreprises
- Le logement a plus de 15 ans



CREUSE HABITAT en charge de la mise en œuvre du programme, vous propose un accompagnement administratif, technique et social **GRATUIT** pour mener à bien votre projet.

+ D'INFORMATIONS AU 05 87 80 90 30





En cas de chute :

- Avoir un téléphone à proximité (téléphone portable)
- Système de téléalarme
- Après une chute se rapprocher d'un professionnel de santé pour vous conseiller dans le relever de chute et éviter la peur de la chute.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les aides existantes , et en cas de questions, contactez nous : Association Marche Pro Santé : marcheprosante@gmail.com, 1 place de la perception à Genouillac

CONTACT

LE CHAI
22 rue Grande 23220 BONNAT
lechai23@orange.fr 05 44 30 07 66
f Le Chai www.lechai.tl

Permanences

Du mercredi au vendredi 11h-13h et 13h30-17h30 Le samedi 11h-17h

Service proposé par Cofinancé par Membre du

le Chai

**COMPTOIR D'INITIATIVES
ESPACE DE COWORKING**

Se rencontrer Créer Travailler Apprendre

le Chai c'est... **Un lieu hybride**
où s'entremêlent les dynamiques économiques, culturelles et sociales

Un lieu ressource
où se croisent les publics, les connaissances et les savoir-faire. Chacun peut à la fois apprendre et transmettre.

Un lieu d'expérimentation
où les idées peuvent prendre corps et où s'inventent de nouvelles manières d'entreprendre et de faire ensemble en milieu rural.

Un lieu ouvert
aux personnes et structures de tous horizons désireuses de partager et d'échanger. Le lieu participe à la vie locale et encourage la collaboration.

Salle de réunion équipée
Vidéoprojecteur, paperboard

Espace coworking
Bureaux partagés ou fermés, rangements

Connectivité Internet haut débit, imprimante, ordinateurs en accès libre

Espace de convivialité
Coin cuisine, jardin

Service de Repas à Domicile

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église
23350 GENOULLAC
☎ : 05.55.62.80.92.
☎ : 06.16.70.50.57.

Un service simple à mettre en place !!

Pour qui ?

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous. Sans condition d'âge, ni de situation.

Facile, rapide !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 48 heures, pour la durée de votre choix.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique.

Une seule obligation, nous prévenir 48h à l'avance pour toute modification.



Des repas de qualité

Nos repas sont cuisinés par un restaurateur-traiteur local : "La Table de mon Grand-Père" de Genouillac. Ils se composent :

- D'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou poisson avec légumes, fromage et dessert
 - D'un supplément pour le dîner : potage (l'hiver) ou crudités (l'été).
- Certains régimes (sans sel, sans sucre, ...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

Le conditionnement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soudées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

Les livraisons

Elles ont lieu en matinée, à des jours et des plages horaires fixes.

Tarifs

- 8,15 euros le repas

Calendriers de collecte des ordures ménagères :

Tournée 118012 : Barbançais, Bazanges, Le Bourg, Braconnais, Courjat, Galaffre, La Chapelle, La Peyrelle, Le Bourliat, Le Mas, Les Boueix, Les Buiges, Les Moulins, Les Périllaux, Les Planchettes, Montgaud, Rioux.

TOURNÉE : 118012 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER | 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS | 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL | 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI | 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN | 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET | 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par le volume/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux conteneurs collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation,...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



TOURNÉE : 118012 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT | 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE | 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE | 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE | 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE | 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte** et je les rentre après le passage de la benne.

Même prix
Le calcul se fait par le volume/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux conteneurs collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation,...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



Tournée 118014 : Le Betoulet, Le Rebeyret, Marsant, Pierre des fées.

TOURNÉE : 118014 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER | 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS | 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL | 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI | 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN | 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET | 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

COLLECTE DÉCHETS RECYCLABLES
LUNDI
tous les 15 jours

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EN VRAC

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES
MARDI
tous les 15 jours

EN SAC NOIR FERMÉ

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.**

Même prix
Le calcul se fait par le volume/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



TOURNÉE : 118014 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT | 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE | 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE | 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE | 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE | 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2024

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

COLLECTE DÉCHETS RECYCLABLES
LUNDI
tous les 15 jours

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EN VRAC

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES
MARDI
tous les 15 jours

EN SAC NOIR FERMÉ

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. **Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.**

Même prix
Le calcul se fait par le volume/dépôt et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!

Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



Tournée 118015 : Bagnat, Boursolles, La Coffrette, La Cube, La Goutte aux bœufs, La Tuilerie, La Vergnolle, La Villatte, Les Brunauds, Les Fourgnières, Les Mégrêts, Les Razets, Fougerolles, Les Vergnes, Leyraud, Peufuret, Prenède, Rejoint, Vieilleville.

TOURNÉE : 118015 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

FÉVRIER 02							MARS 03							AVRIL 04						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5	27	28	1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	1	2
6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

MAI 05							JUIN 06							JUILLET 07						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4	26	27	28	29	30	1	2
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.



Même prix
Le calcul se fait par le volume déposé et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!



Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.



Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



TOURNÉE : 118015 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 01/02/2023

AOÛT 08							SEPTEMBRE 09							OCTOBRE 10						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	31	1	2	3	25	26	27	28	29	30	1
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29

NOVEMBRE 11							DÉCEMBRE 12							JANVIER 2024						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31				

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Je me reporte au calendrier ci-dessus. Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de collecte et je les rentre après le passage de la benne.



Même prix
Le calcul se fait par le volume déposé et non au poids de la poubelle
→ Je sors mon bac quand il est plein!



Hors des jours de collectes
→ j'utilise ma carte pour accéder aux contenants collectifs.



Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...
→ je composte

Changement de volume de bac, perte de carte, suivi de consommation...

Toutes mes démarches sur www.evolis23.fr/outils-pratiques

Ligne Info Déchets : relationusagers@evolis23.fr - 05 55 89 86 06



URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Urgences sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02 – 116 117

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

Chirurgien-dentiste de garde : 15 ou

05 55 09 81 27

De 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 la semaine

09 60 40 44 80

De 9h00 à 12h00 Week-end et jours fériés

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Enfants disparus : 116 000

DÉPANNAGE

Enedis : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 00

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 80 73 69

MSAP : 05 55 62 85 04

Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79

École de Roches : 05 55 80 81 38

École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84

Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14

Aide à domicile :

Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72

Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51